



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.		Date d'inspection Le 12 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Poussins		Numéro de permis 2016079	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 28		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Au cours de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été découverts:

Salle 151 - autorisée pour les nourrissons de 0 à 15 mois. Cinq nourrissons étaient présents.

Salle 154 - autorisée pour les nourrissons de 15 à 24 mois. Cinq nourrissons étaient présents.

Salle 104 – agréée pour accueillir des enfants de 2 ans. Lors de l'inspection d'aujourd'hui, cette salle était utilisée pour accueillir des nourrissons. Il y avait 5 nourrissons âgés de 15 à 24 mois. La mentor de qualité a été informé que 6 nourrissons étaient inscrits dans cette salle et qu'elle était utilisée comme salle de transition. L'administratrice a demandé que la salle 104 soit utilisée comme salle de transition pour les enfants âgés de 15 à 24 mois jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans.

Salle 106 – est agréée comme salle de classe pour les enfants de 2 ans. Lors de l'inspection de renouvellement, cette salle était utilisée comme salle pour les enfants de 2 ans. Lors de l'inspection d'aujourd'hui, cette salle était utilisée comme salle pour enfants d'âges mixtes. Il y avait 10 enfants présents, dont 7 âgés de 2 ans et 3 nourrissons âgés de 15 à 24 mois. Trois éducateurs étaient présents dans cette salle.

La mentor de qualité a discuté avec l'administratrice et l'a informée que, conformément à l'article 10(8), aux fins du présent article, un nourrisson ne peut être regroupé avec des enfants d'âges différents qu'en dehors des heures comprises entre 8 h 30 et 16 h 30 et à condition qu'il soit regroupé avec des enfants d'âge préscolaire et d'autres nourrissons.

Les P'tits Poussins est actuellement agréé pour 18 nourrissons et 30 enfants d'âge préscolaire. Cependant, au moment de l'inspection de surveillance, il y avait 21 nourrissons et 7 enfants d'âge préscolaire.

original signé par
Mélika Belliveau

Le 12 septembre 2025

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Vicky Fraser

Le 12 septembre 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"